

**PROJET DE MOTION**

Le 13 octobre 2016

**Pour une collecte accrue des déchets de cuisine auprès des habitants de Chêne-Bougeries**

Considérant

- la participation active de Chêne-Bougeries à l'action « Poubelles vertes » lancée par l'Etat de Genève,
- l'article 16 alinéa 1\* du règlement de la Ville de Chêne-Bougeries relatif à la gestion des déchets du 24 avril 2012,
- la constatation que seule la déchetterie de la route de Chêne 132 propose la récupération des déchets de cuisine,

Invite le Conseil Administratif à

- rappeler aux régies, dans le contexte de l'action « Poubelles vertes » leurs obligations en matière de mise à disposition de containers à déchets de cuisine dans les immeubles locatifs de la commune, et veiller à ce que les engagements soient tenus, conformément au règlement communal,
- aménager la déchetterie communale de Mirany et les 6 points de collecte communaux pour la récupération des déchets de cuisine, avec par exemple des containers verts sur roulettes, comme en Ville de Genève (photo en annexe).

Signatures :

*\* Art. 16 Déchets de cuisine / 1 Les propriétaires des immeubles collectifs sont tenus de fournir les conteneurs spécifiques dûment signalés c'est-à-dire portant le numéro et l'adresse du propriétaire et compatibles avec les contraintes techniques.*